



**VICE-RECTORAT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENSEIGNEMENTS**

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

VICE RECTORAT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

PÔLE RESSOURCES HUMAINES

DIVISION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS

VU le code général de la fonction publique ;

VU le décret n°80-627 du 4 août 1980 modifié relatif au statut particulier des professeurs d'éducation physique et sportive ;

Arrête :

Article 1^{er} : Les professeurs d'éducation physique et sportive de classe normale dont les noms suivent, inscrits sur le tableau d'avancement établi au titre de l'année 2026 pour l'accès au grade de la hors classe, sont nommés professeurs d'éducation physique et sportive hors classe à compter du 1^{er} septembre 2026.

Nom	Nom patronymique	Prénom
SALMON	BAUER	SANDRA
LAMIRAL	LAMIRAL	DELPHINE
PICHOT	PICHOT	GWENOLE
SANTUCCI	SANTUCCI	WILLIAM

Article 2 : Le classement de chacun des intéressés dans son nouveau grade fera l'objet d'un arrêté ultérieur.

Fait le 13 JUIN 2026

La secrétaire générale du vice-rectorat,
direction générale des enseignements
de la Nouvelle-Calédonie

Véronique LAURENT